

Tentative d'assassinat (cas pratique)

Par **erwan34**, le **25/10/2011** à **11:02**

Bonjour à tous

Je dois résoudre un cas pratique dans lequel on se trouve en présence d'un homme ayant poignardé le petit ami de son ex. Pour cela il les a attendus (le petit copain et son ex) devant le stade de rugby (le petit ami étant rugbyman dans ce club).

Suite à cette agression il rate la saison entière de Top 14 et ne peut tourner une pub avec Hugo Boss, en effet il a été défiguré et grièvement blessé au bras.

Plusieurs questions se posent:

- Blessures reçues:

- Réparation du préjudice subit:

Mais également la réparation du préjudice causé à la copine (s'il est envisageable):

Personnellement j'ai trouvé:

-> Pour les coups et blessures avec + de 8 jours d'ITT (Art 222-11 et 222-12 alinéa 9 et 10)

-> Tentative d'assassinat??? on a la préméditation et l'arme peut on le mettre sous l'article 121-4 CP?

pour la réparation du préjudice subit par le joueur et sa copine on a 1382 CC, 2 et 3 CPP?

Pour la perte de la pub je ne sais pas quoi mettre.. la perte de chance?

Est ce que j'ai oublié quelque chose? peut on envisager d'autres chefs d'inculpation?

Merci d'avance